

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES PROPRIÉTAIRES DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE
PASTORALE AUTORISÉE DU 21 juin 2025 AU PALAIS DES SPORTS
ALPE D'HUEZ**

Sont présents ou représentés 30 propriétaires

Le quorum est atteint, les membres de l'assemblée des propriétaires représentant plus de la moitié des surfaces de l'Association.

L'Assemblée des Propriétaires débute à 14H 30.

Valérie Orcel accueille l'assemblée, remercie les présents. Elle transmet le bonjour de Monsieur Margain (pour ceux qui le connaissent) à l'ensemble de l'assemblée.

Valérie Orcel propose de voter à main levée les points qui le nécessitent.

L'Assemblée des Propriétaires est d'accord.

M. Christophe Iohner (ENEDIS) n'étant pas arrivé les points 1 et 2 sont inversés.

ORDRE DU JOUR :

1. Point partenaires.
2. Travaux ENEDIS/ORANGE, présentation et vote
3. Travaux SATA, présentation et vote
4. Point finances, présentation et vote
5. Questions diverses.

1/ POINT PARTENAIRES :

L'assemblée remercie les personnes qui ont fait le déplacement le GPH, son président M. Christophe Durhone et son berger M. Kevin Quattrocchi ainsi que Jordan (éleveur de Bourg d'Oisans) et Michel Esnault responsable de l'aéromodélisme, Sata Group, entre autres.

Sata Group en tant que partenaire sur le périmètre de l'AFPA, présente les nouvelles activités qui auront lieu cet été.

Jean-Yves Noyrey informe l'assemblée, que pour faire face au surtourisme au niveau des lacs, que l'accès au lac Besson sera considérablement réduit pour les voitures individuelles (20 places seulement). Il conviendra d'inciter les usagers cet été à prendre la navette qui roulera toutes les 40' en continue 7j sur 7. Des panneaux d'information seront installés. Les camping-cars et les voitures seront interdits à partir de 23H (le camping sauvage étant interdit).

Bruno Orcel s'inquiète de la pollution et des incivilités engendrées par la fréquentation intensive de cette zone l'été. Jean-Yves Noyrey répond que Jean-Yves Prigent sera garde pêche ce qui permettra une surveillance relative et incite ceux qui le désirent à devenir garde-pêche en se rapprochant de Cyril Weber qui s'occupe de la pêche à HUEZ .La PM fera des rondes régulièrement.

Concernant l'activité estivale de mountain kart au niveau de la Marcel Farm, le GPH s'étonne de ne pas avoir été prévenu en amont car il faut maintenant clôturer des tracés en plus. Fabrice Boutet directeur de SATA GROUP confirme qu'une équipe viendra en soutien à cette tâche.

Kevin Quattrocchi explique qu'il est important de travailler sur une cartographie GPH/SATA afin de concilier tous les besoins. L'assemblée approuve.

Kevin Quattrocchi informe l'assemblée qu'il n'a plus d'accès à l'eau pour les bovins au niveau des parcs 2 et 3. (sous les jardins du virage 1) M. Philippe Janser confirme et indique que tous les animaux du secteur sont impactés. Le DST de la commune sera prévenu rapidement afin de comprendre et de rétablir le plus tôt possible cette arrivée d'eau qui est très importante pour les animaux.

2/ TRAVAUX ENEDIS/ORANGE, PRÉSENTATION ET VOTE :

M. Christophe Iohner, interlocuteur territorial de l'Isère de la société ENEDIS informe l'assemblée que pour lutter contre les zones blanches, un appel d'offre a été lancé pour une antenne relais en haut de la combe du bras. ENEDIS ayant remporté ce marché il présente pour vote à L'AFPA le tracé du raccordement indispensable au bon fonctionnement de cette nouvelle antenne relais, en remplacement de l'antenne existante au niveau du radar.

Denis Delage explique que l'assemblée doit uniquement se prononcer sur la tranchée qui se trouve dans l'AFPA D'HUEZ.

- Le Vote a lieu à mains levées après présentation :
- Pour : 30,
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 30 voix
-

Le tracé de la tranchée de raccordement ENEDIS est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Christophe Iohner remercie l'assemblée pour ce vote.

3/ TRAVAUX SATA, PRÉSENTATION ET VOTE :

Valérie ORCEL propose de présenter et voter les projets présentés les uns après les autres.

Yann CARREL directeur des Opérations chez SATA GROUP expose les projets à l'aide de cartes et du parcellaire :

A/ Piste de Poutran reprofilage de l'entrée pour gagner en fluidité, modification de la position des enneigeurs.

Valérie ORCEL propose que l'Assemblée vote le projet proposé ce jour.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Pour : 30,
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 30 voix

Le reprofilage de l'entrée de la piste de Poutran est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Yann Carrel remercie l'assemblée pour ce vote

B/ TC du Rif Nel création d'un deuxième tronçon pour permettre un désengorgement du trafic.
Valérie ORCEL propose que l'Assemblée vote le projet proposé ce jour.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Pour : 30,
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 30 voix

La création d'un 2^{ème} tronçon du TC du Rif Nel est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Yann Carrel remercie l'assemblée pour ce vote

C/Remplacement du télésiège de Villard Reculas pour plus de confort et un meilleur débit.

Valérie ORCEL propose que l'Assemblée vote le projet proposé ce jour.

-
- Le Vote a lieu à mains levées :
- Pour : 30,
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 30 voix

Le remplacement du télésiège de Villard Reculas est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Yann Carrel remercie l'assemblée pour ce vote

Valérie ORCEL en profite pour faire le point sur les travaux SATA : Tous les travaux qui ont été présentés et/ou voté en Assemblée des propriétaires ont été réalisé par SATA GROUP (hors LOUP BLANC car un propriétaire n'a pas voulu).

4/ FINANCES PRÉSENTATION ET VOTE :

Valérie ORCEL présente le compte administratif 2024 à l'Assemblée des Propriétaires, Il décrit ce que l'association a réellement dépensé et encaissé en 2024, à noter que l'AFPA a versé 6 808.67 € aux membres en redevances à raison de 25€/ha.

Valérie Orcel explique que les différentes recettes viennent de nombreuses conventions passées avec un excédent 2024 record de 8 856.31 € (une somme de 3225 € a été récupérée à la demande du Trésor Public car elle était sur un compte d'attente depuis 10 ans).

Celui-ci servira à la continuité du débroussaillage afin de récupérer du pâturage.

Valérie Orcel propose de procéder au vote.

- Le Vote a lieu à mains levées
- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 30 voix

Le compte administratif 2024 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Valérie Orcel remercie l'assemblée pour ce vote de confiance.

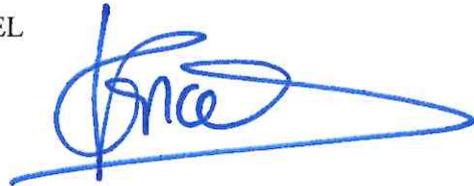
8/ QUESTIONS DIVERSES :

La suggestion l'an passé de Mme Hamdana a été entendue puisque pour marquer l'anniversaire des 20 ans + 1 an d'existence de l'AFPA à HUEZ, Valérie Orcel invite toute l'assemblée à partager un verre de l'amitié, accompagné de produits locaux.

Les participants n'ayant plus de questions, Valérie ORCEL remercie et clôture l'assemblée ordinaire des propriétaires qui prend fin à 16H30.

Alpe d'Huez, le 24 juin 2025

Valérie ORCEL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'V. Orcel', with a long horizontal stroke extending to the right.

Présidente de l'AFPA